



Commune de Belmont-sur-Lausanne Municipalité

COMMUNICATIONS au Conseil communal, séance du 25 août 2016

Gustave Muheim - Administration générale, Finances, Police, Informatique, Personnel, TL, Délégué aux affaires Lausanne Région

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

J'ai le très grand plaisir de vous apporter le cordial et estival (d'où les bouteilles d'eau à l'entrée) salut de votre Municipalité, qui formule ses meilleurs vœux à vous toutes et à vous tous pour cette nouvelle législature. Les dernières législatures se sont déroulées dans un climat empreint de confiance mutuelle, pour le plus grand bien de notre communauté villageoise. Nous sommes persuadés qu'il en ira de même à l'avenir.

En préambule, je vous prie d'excuser l'absence de M. Philippe Michelet, Municipal, en vacances bien méritées.

Méga-projet autoroutier sur notre territoire

Nombre d'entre vous suivent ce feuillet qui fête sa première année, soit dans leur fonction de membre de cette Assemblée, soit en tant que bordier de l'A9, ou encore par intérêt pour Belmont. Après la séance d'information de septembre 2015, suivie par plus de 200 personnes, les habitants du proche périmètre ont été invités par l'OFROU vendredi dernier, pour une information plus ciblée sur les « mesures d'allègement » qui seront mises à l'enquête prochainement. Sous ce vocable, le citoyen lambda comprend que si on allège, c'est que c'est mieux pour lui. Que nenni, c'est exactement l'inverse, à savoir informer que l'on n'arrivera pas à respecter partout l'Ordonnance fédérale contre le bruit, et qu'à défaut de faire opposition à cette mesure, on accepte de facto le dépassement du seuil légal de bruit.

Au vu de l'importance des conséquences que pourraient devoir subir certains citoyens, la Municipalité fera parvenir un « tous-ménages » à l'ensemble de nos habitants, leur indiquant la date de la mise à l'enquête de l'ensemble du projet, donc inclus celui d'élargissement des deux tunnels.

Du côté de l'Exécutif, nous ne pouvons pas nous substituer aux particuliers, mais nous procéderons à une analyse des plus fouillées de l'ensemble du dossier, qui s'annonce volumineux pour ne pas dire touffu. A l'issue de ce travail, détermination sera prise pour formuler remarques voire opposition nécessaires.



Finances communales – décompte de la péréquation 2015

En automne 2015, nous avons été confrontés à des problèmes de trésorerie, dont une des causes était identifiée dans la diminution des transferts par l'Etat des impôts qu'il perçoit en notre nom. Nous avons donc supposé que les effets conjoncturels négatifs (économie tournant au ralenti, abandon du taux plancher de l'Euro par la BNS) en étaient la cause. Il aura fallu prendre connaissance, fin mars 2016, du décompte annuel 2015 que nous transmet l'Etat, pour se rendre compte que la raison de la baisse de recettes était consécutive à un trop perçu depuis quelques années auprès de personnes imposées à la source, ce qui a conduit à un « redressement fiscal » avoisinant le demi-million.

Pour que les comptes 2015 ne bouclent pas dans les chiffres rouges, nous avons convenu avec votre Commission des finances de porter en actif transitoire un montant de Fr. 327'135.-, représentant notre estimation du « trop payé » par Belmont pour la facture sociale et la solidarité intercommunale. Ces deux postes de charge sont calculés en acompte sur le résultat d'une année précédente, 2013 excellente en l'occurrence. Le décompte péréquatif 2015 nous est parvenu début juillet et a aussi ensoleillé notre été. En effet, les Fr. 327'135.- estimés précités se sont transformés en Fr. 615'234.-.

Vous pensez que « c'est bien compliqué tout ça » et vous avez bien raison. Ce qu'il faut retenir c'est que l'Etat va nous rembourser Fr. 615'000.- ces prochaines semaines et que les comptes 2016 bénéficient d'une diminution de charges de Fr. 290'000.-. Reste à comprendre comment l'administration fiscale a pu facturer aux « sourciers », principalement entre 2012 et 2014, 40 % de plus que leur dû effectif. Nous travaillons d'arrache-pied pour trouver une réponse compréhensible aussi pour des miliciens que nous sommes. Pour celles et ceux qui souhaitent plus d'informations, je leur suggère de se référer au préavis sur les comptes 2015, ainsi qu'au rapport de la Commission des finances.



Panne électrique sur l'entier de la commune, dimanche 21 août 2016

Mon premier est un serpent, mon deuxième est un Dieu grec, et mon tout s'est trouvé « rôti » dans une sous-station électrique. Il s'agit d'une couleuvre d'Esculape qui a probablement cherché un peu de chaleur, lors du dernier week-end, qui nous avait obligés à enfiler une seconde peau. Ce serpent, qui figure parmi les plus grands d'Europe, et qui se plaît plutôt dans des endroits où l'homme n'a pas encore mis sa « patte urbanistique », s'est enfilé par une « tête d'épingle », mais nous ne savons pas laquelle, dans la sous-station des S.I. du chemin de la Cure.

Pour trouver son confort, la couleuvre qui dépassait le mètre, s'est glissée entre les trois barres électriques de 12'000 Volts chacune. L'arc électrique qui s'en est suivi a provoqué le déclenchement de toutes les sous-stations alimentant Belmont et les Monts-de-Pully. Par un heureux hasard, c'est arrivé en début d'après-midi, avec l'arrivée du soleil, ce qui a réduit l'impact des 2 à 3 heures de panne électrique. La sous-station étant propriété des S.I. de Lausanne, ce sont eux qui ont rendu le dernier hommage à Esculape.

Je vous remercie de votre attention.

Gustave Muheim, syndic



**Nathalie Greiner-Meylan - Communication, Vignes,
Bâtiments communaux, Protection civile, Pompiers [SDIS]),**

Pas de communication



Chantal Dupertuis

**Ecoles, Œuvres sociales, Affaires culturelles, Domaines,
Forêts, Temples et cultes et Bâtiments communaux**

Quelques communications relatives à la rentrée scolaire du 22 août.

Ecole

316 enfants ont repris le chemin de l'école lundi dernier selon des horaires échelonnés et avec des plages annulées, ceci à la stupéfaction de certains parents apprenant la nouvelle le matin même de la rentrée. Malheureusement la Municipalité n'a aucun pouvoir en ce qui concerne les heures de cours.

Réfectoire scolaire

123 enfants sont inscrits au réfectoire, 105 repas commandés et 18 pique-niques, soit entre 80 et 102 enfants par jour. Pour compléter l'équipe en place, la Municipalité a engagé M. Alexandre Kolly, chargé principalement de la surveillance extérieure. Quelques « Règles de vie » ont été rappelées aux enfants et au personnel afin de garantir une prise en charge adéquate.

Bibliothèque scolaire

La Municipalité a engagé M. Florian Meystre AID (assistant en information documentaire). Son poste se partage entre l'établissement scolaire et la commune. Il sera présent, sous contrat communal, 4 jours par semaine de 12h à 13h45, pour accueillir les enfants du réfectoire à la bibliothèque. Un règlement d'utilisation sera donné, lors de leur première visite, aux enfants qui souhaitent s'y rendre.

UAPE unité d'accueil pour les écoliers

Comme annoncé lors de la séance du Conseil communal du 30 juin dernier, nous avons ouvert une troisième structure d'accueil dans une des salles réalisées lors de la première étape de la « 3ème extension du collège ». Pour compléter l'équipe éducative, la Municipalité a engagé une ASE (Assistante socio-éducative) Mlle Héloïse Stuber de Belmont ainsi qu'une auxiliaire, Mme Michèle Pousaz, pour pallier à un départ.

80 enfants sont accueillis dans les trois structures. Elles n'affichent pas encore complet, mais lorsque l'on sait que les parents avaient jusqu'au 31 mai pour inscrire leurs enfants et qu'ils viennent la veille, voire le jour de la rentrée en disant « *oups... désolé... je viens de retrouver le bulletin d'inscription... j'ai oublié... ou tout autre prétexte... !!!* », comment voulez-vous qu'une collectivité puisse s'organiser face à ce que je considère comme de la négligence, voire de l'irrespect pour toute l'organisation à mettre en place afin de répondre aux attentes légales mais aussi à des parents de plus en plus exigeants.

Devoirs surveillés

28 enfants sont inscrits aux devoirs surveillés. Pour CHF 3.- par jour, ils ont la possibilité de faire leurs leçons sous la surveillance de Mme Catherine Terry, de 15h30 à 16h30. Ensuite les enfants de l'UAPE au nombre de 14 sont accueillis de 16h30 à 17h30. Pour ces derniers, la prestation fait partie de l'accueil UAPE.

Transport scolaire

Un nouveau chauffeur a été engagé par CarPostal. Il s'agit de M. Ricardo Prieto. Je vous remercie de votre attention.

Chantal Dupertuis, municipale.



Philippe Michelet - Services industriels, Travaux publics, Assainissement et protection de l'environnement, Espaces verts

Absent excusé – Pas de communication



Catherine Schiesser - Aménagement et gestion du territoire

Pas de communication